

3^{ème} édition des bourses d'aide à la recherche et à la création littéraire

La Ville de Strasbourg, désignée *Capitale mondiale du livre par l'UNESCO 2024*, renouvelle pour cette année 2025, son offre de **16 bourses d'aide à la recherche et à la création littéraire mais aussi de résidence**, allant de 3 000€ à 10 000€, destinés à accompagner les artistes-autrices et auteurs de Strasbourg et de l'Eurométropole, dans le développement de leurs projets de création.

Le règlement d'attribution de cette année précisant le cadre, les modalités et le descriptif des bourses et résidences proposées sont accessibles sur : strasbourg.eu/bourses-creation-litteraire

Les candidatures peuvent être déposées exclusivement **en ligne du 1^{er} février au 28 février 2025 sur** : aides.strasbourg.eu/aides/#/strasbourg/

Un jury d'expert-es se réunira par la suite pour désigner les lauréat-es. Leur annonce et le versement des bourses se fera après le vote du Conseil municipal de mai 2025.

Ce geste fort, sans précédent sur ces champs et ces publics, permet à la collectivité d'affirmer clairement son soutien aux différents acteurs et actrices du livre et de l'illustration du territoire.

Le succès rencontré lors des deux premières éditions a conforté la Ville de Strasbourg dans sa décision de pérenniser ce dispositif et d'inscrire son soutien aux auteurs et autrices dans le temps, comme un des héritages majeurs de l'année *Lire notre monde*.